

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

<p><b>Nombre de conseillers</b> <b>En exercice : 12</b> <b>Présent : 10</b> <b>Procuration : 2</b> <b>Votants : 12</b> <b>Pour : 12</b> <b>Contre : 0</b> <b>Abstention : 0</b></p>	<p>L'an deux mille vingt-quatre, le 10 Avril Le Conseil Municipal de Montriond (Haute-Savoie), dûment convoqué. Réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Jean - Claude DENNE (Maire) <u>Secrétaire de séance</u> : M. BRAIZE Richard <u>Date de convocation</u> : 05 Avril 2024</p>
<p><b>Réf : 2483</b>  <b>OBJET : SERVICES TECHNIQUES RECRUTEMENT D'AGENTS SAISONNIERS ete2024</b></p>	<p><b>Présents</b> : M. MUFFAT Michel - Mme QUOEX Valérie - M. DENNE Jean - Claude - Mme MICHAUD Sonia - M. BRAIZE Richard - Mme SIBIL Christine - Mme MICHAUD Carole - M. GAILLARD Guy - Mme MCQUADE Alisha - M. DUCHEMIN Vincent  <b>Absents ou excusés</b> : Mme TAVERNIER Marie -Laure - M. ROSSET André  <b>Procuration</b> : M. ROSSET André à M. MUFFAT Michel Mme TAVERNIER Marie -Laure à M. BRAIZE Richard</p>

Afin de satisfaire aux besoins saisonniers des services techniques pour l'été 2024, Monsieur MUFFAT Michel, propose au conseil municipal d'autoriser le recrutement de deux agents techniques saisonniers contractuels :

- à temps complet
- pour une durée de 6 mois à compter du 1<sup>er</sup> Mai 2024

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

\***ACCEPTE** les recrutements d'agents saisonniers pour le service technique, dans les conditions ci- dessus énumérées.

\* **CHARGE** monsieur le maire de mettre en œuvre la délibération et de procéder au recrutement.

Le secrétaire de séance  
BRAIZE Richard



Le Maire  
DENNE Jean - Claude

